

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DE L'ENERGIE ET DES MINES
AGENCE DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE ET DE L'INNOVATION**



AVIS D'APPEL A EXPERTISE N° 04/2014

**« Conception, Réalisation et Maintenance
de la Plateforme de candidature au Projet COMPASS »**



Dans le cadre d'un projet de coopération transfrontalière entre la Tunisie et l'Italie, l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation « API » se propose de lancer un appel à expertise pour la **Conception, Réalisation et Maintenance de la Plateforme de candidature au Projet COMPASS (projet cofinancé par l'Union Européenne)**

Retrait des termes de référence :

Les soumissionnaires intéressés par cet appel à expertise peuvent retirer les termes de référence auprès de la Direction de la Coopération Internationale (12^{ème} étage) de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation, sise au 63 rue de Syrie 1002 Tunis Belvédère.

Présentation des offres :

Les soumissionnaires sont tenus d'envoyer les deux offres technique et financière placées dans deux enveloppes séparées, fermées, scellées et ces deux enveloppes seront placées dans une troisième enveloppe extérieure qui contient les pièces administratives demandées. L'offre comporte obligatoirement les documents cités dans les termes de référence.

L'enveloppe doit être libellée au nom de Monsieur le Directeur Général de l'API et devra porter la mention « **NE PAS OUVRIR – AVIS D'APPEL A EXPERTISE N° 04/2014** ».

La date limite de réception des offres est fixée pour **le jeudi 13 mars 2014** (le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'API fait foi).

Conditions de validité des offres :

Toute offre, non conforme aux dispositions des termes de référence ou parvenue en dehors du délai fixé, **sera éliminée**.

Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires, du seul fait de la présentation de leurs soumissions, se trouvent engagés par leurs offres pour une période de **90 jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.